Projet financé par

l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE III

Composante II

Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale

GT 2.5

PRÉPARATION D'UN MANUEL

Manuel de bonnes pratiques concernant la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale : les droits de garde et de visite

Finalisation du manuel

Prague (CZ), du 23 au 25 avril 2013

ORDRE DU JOUR

Mardi 23 avril 2013

09h00 - 09h15 **Enregistrement des participants**

09h15 - 09h30 **Mots de bienvenue**

Vit SCHORM, Agent gouvernemental de la République tchèque auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h30 - 09h45 **Présentation des participants (si nécessaire)**

09h45 - 10h00 **Synthèse du travail réalisé durant la quatrième réunion**.

Andrés SALCEDO VELASCO

10h00 - 10h15 **Groupe de travail sur la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Programme de travail, calendrier et méthodologie**.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.

10h15 - 10h45 **Portée et contenu général des débats durant cette réunion du groupe de travail.**

Juliane HIRSCH, Expert principal à court terme

10h45 - 11h15 Pause café

11h15 - 13h15 **Poursuite de la discussion entamée lors de la quatrième réunion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale : les droits de garde et de visite : « procéder à l'audition de l'enfant dans des conflits de famille internationaux » ; « accusations de violences domestiques dans des conflits de famille internationaux – mesures de protection ». Discussion et accord sur le document de travail préparé par l'expert principal à court terme à la suite de la quatrième réunion de ce groupe tenue à La Haye. (I)**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h15 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h00 **Conflits transfrontaliers en matière familiale : les droits de garde et de visite. L'expérience de la République tchèque. Procéder à l'audition de l'enfant en cours de procès lors d'un conflit transfrontalier en matière familiale.**

Lubomír PTACEK, Juge, magistrat de liaison tchèque pour les questions relevant du droit de la famille (Réseau de juges de La Haye)

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

16h00 - 16h30 Pause café

16h30 - 17h30 **Poursuite de la discussion entamée lors de la quatrième réunion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale : les droits de garde et de visite : « procéder à l'audition de l'enfant dans des conflits de famille internationaux » ; « accusations de violences domestiques dans des conflits de famille internationaux – mesures de protection ». Discussion et accord sur le document de travail préparé par l'expert principal à court terme à la suite de la quatrième réunion de ce groupe tenue à La Haye. (II)**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

Fin de la première journée

Mercredi 24 avril 2013

08h30 - 09h30 **Situation actuelle concernant la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale dans les pays partenaires du Voisinage. Les défis du recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille.**

Pays partenaires du Voisinage Sud

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

09h30 - 11h00 **Recouvrement transfrontalier des aliments – les solutions apportées par le Règlement européen en matière d'obligations alimentaires et la Convention de La Haye de 2007 sur le Recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille, et le Protocole de La Haye de 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires.**

Philippe LORTIE, Premier secrétaire de la Conférence de La Haye, Conférence de La Haye de droit international privé.

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

11h00 - 11h30 Pause café

11h30 - 13h00 **Discussion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille.**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h15 **Discussion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Les droits de garde et de visite. Finalisation du manuel.**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Fin de la deuxième journée

Jeudi 25 avril 2013

08h30 - 10h00 **Discussion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Les droits de garde et de visite. Finalisation du manuel. (suite)**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

10h00 - 10h30 Pause café

10h30 - 12h00 **Discussion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Les droits de garde et de visite. Finalisation du manuel. (suite)**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

12h00 - 13h00 **Discussion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Les droits de garde et de visite. Finalisation du manuel. (suite)**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 - 14h00 Déjeuner

14h00 - 15h30 **Discussion sur les bonnes pratiques de résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Les droits de garde et de visite. Finalisation du manuel. (suite et fin)**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

15h30 - 16h00 **Propositions par les participants de questions qui seront abordées lors des activités de formation et des visites d'étude au cours de la deuxième phase du projet. Discussion.**

Juliane HIRSCH

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h00 - 16h30 **Conclusions et clôture de la réunion**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet, Andrés SALCEDO VELASCO

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la deuxième composante du projet : résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Les objectifs de cette activité seront de faire un inventaire à titre préliminaire des obstacles réels ou potentiels à l'adoption des Conventions de La Haye relatives à cette composante, et plus particulièrement de préparer un manuel de bonnes pratiques concernant la résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale. Le manuel devra prendre en compte l'expérience de la Conférence de La Haye et du Processus de Malte en la matière, en particulier « Principes généraux et Guide de bonnes pratiques sur les contacts transfrontières relatifs aux enfants » qui a été préparé par la Conférence de La Haye de droit international privé. Cette réunion est la cinquième et dernière des 5 réunions qui seront consacrées à cette question.

Méthodologie pour la préparation et remise du manuel

Le groupe de travail (GT) fera office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et sera l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir des informations spécifiques sur les systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, le manuel pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Le manuel sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Durant cette dernière réunion, on poursuivra les travaux entamés à l'occasion des quatre premières réunions et on aura de nouveau l'occasion de partager les avis des experts internationaux et la première approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'avoir un échange approfondi sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion.

Profils des experts des pays bénéficiaires

Trois (3) participants (maximum) par pays partenaire du Voisinage Sud. Profil : hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière ; membres du judiciaire et autres professionnels du droit ; universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par le GT (résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale, droits de garde et de visite, droit international privé de la famille, rôle des commissions internationales, le Processus de Malte, rapts parentaux, contacts transfrontières relatifs aux enfants ; répartition des compétences entre juridictions civiles et religieuses ; modes alternatifs de résolution des conflits, etc.). On veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Il serait souhaitable que les participants qui prendront part à cette réunion aient contribué à l'élaboration du manuel de par leur participation à une ou plusieurs réunions du groupe de travail.

Documentation

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

Langues de travail

Français et anglais, et arabe, avec interprétation simultanée.

Lieu de la réunion et hébergement des participants

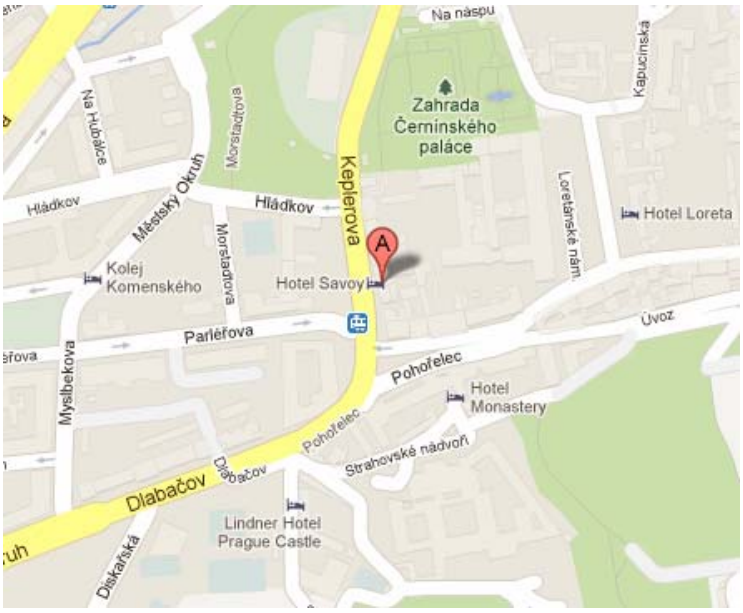

La réunion du groupe de travail aura lieu à l'hôtel :

GOLDEN TULIP SAVOY PRAGUE

Keplerova, 6

118 00 PRAGUE 6

CZECH REPUBLIC

Tel: +420 224 302 111